

CRR 06

Commune de SAINT-MICHEL-DE-DEZE (48) Révision Allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Compte-rendu de réunion n°06 du 28 novembre 2024

Saint-Michel-de-Dèze // Mairie // 09h00

OBJET DE LA RÉUNION :

Réunion PPA d'examen conjoint du projet de PLU arrêté

LISTE DES PARTICIPANTS :

Collectivité :

- | | |
|---|---------------------------------|
| • Karine ROVIRA, Chargée de mission urbanisme | CC des Cévennes au Mont Lozère |
| • Michel BONNET, Maire | Commune de Saint-Michel-de-Dèze |
| • Pierre BONNET, Adjoint | Commune de Saint-Michel-de-Dèze |
| • Gilbert MAZOYER, Adjoint | Commune de Saint-Michel-de-Dèze |

Chargés d'études PLU :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| • Benoit ROBIN, Urbaniste & architecte dplg | Agence Robin & Carbonneau (visio) |
|---|-----------------------------------|

Personnes Publiques Associées :

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • Isabelle WILLART | Parc National des Cévennes |
|--------------------|----------------------------|

Excusés :

- | | |
|------------------------|--------|
| • Christine MARY-SERRE | DDT 48 |
|------------------------|--------|

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN CONJOINT :

La réunion débute à 09h20.

B. Robin présente le rapport de présentation du projet de PLU arrêté qui a été adressé aux PPA en même temps que la convocation à l'examen conjoint, ci-joint en annexe.

Les modifications apportées au PLU sont passées en revue, à l'issue de quoi le Parc National des Cévennes émet un avis favorable sur le projet.

Le représentant de l'État (DDT 48), excusé, a fait part de son avis favorable sur le projet.

En l'absence des autres PPA invitées à l'examen conjoint, et en absence de réponse écrites de leur part, leur avis est réputé favorable.

Il est rappelé que la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a formulé un avis favorable à l'unanimité et que l'avis de la MRAe reste à recevoir. Ces avis seront joints avec le présent PV au dossier d'enquête publique portant sur le projet de PLU arrêté.

La réunion s'achève à 10h40.

fin du Compte-Rendu.

Fait à Montpellier le 29/11/2024.

Rédacteur : Agence ROBIN & CARBONNEAU.